

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Jacqueline Garnier](#)

<https://www.cadre21.org/membres/61b6cf1e8140d2650415440f>

Date d'obtention : 2021-03-15 15:47:00

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que cette méthode permet de déterminer le rôle de chacun des intervenants .

Que cette méthode permet d'uniformiser les interventions.

Que cette méthode se veut éducative et bienveillante.

Qu'elle est basée sur des documents légaux et qu'elle a été rédigée en concertation avec différents intervenants qui agissent à plusieurs niveaux (scolaire, judiciaire, communautaire, etc).

Que seules les personnes ayant suivi la formation et ayant obtenu leur badge peuvent utiliser cette trousse.

La clarification quant à la question: "Est-ce qu'on peut confisquer ou non un cellulaire ou une tablette?"

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Va permettre d'avoir les outils afin de vérifier que toutes les étapes d'intervention ont été suivies et appliquées par les bonnes personnes et de la bonne façon, qu'il n'y a pas eu d'oublis. Dans les dernières années, j'ai traité plusieurs situations de sextage mais il y avait toujours un doute à savoir si les choses avaient été traitées dans le respect de la loi et faites dans le bon ordre. Souvent, les situations nous amènent à intervenir rapidement (par exemple quand les situations nous sont signalées en fin de journée scolaire ou les vendredis) et on risque parfois d'en "échapper". Déjà, je m'appuyais sur le document produit par le Centre de Protection de l'enfance mais que tous ces documents soient réunis dans une même trousse faciliteront le travail. Aussi, de savoir que tous les intervenants (directions, policiers, TES, etc) utilisent les mêmes outils de la même façons va permettre de mieux aider les élèves. Que tous aient les mêmes outils et informations va nous permettre de mieux faire de la prévention lors de nos rencontres avec les jeunes. D'avoir un support visuel aussi, va aider lors des interventions.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Évidemment de ne pas regarder le contenu ni moi mais ni les autres adultes. Parfois, il y a plusieurs personnes d'impliquées lors des interventions (profs, surveillants). Bien informer les élèves de cela. De s'attarder sur le contexte et les intentions derrière ces situations.

D'essayer de bien évaluer la situation car c'est à partir de ces informations que les interventions vont prendre leur direction (gravité, étendue, nombre de personnes à contacter, priorisation des actions).

D'essayer de prendre le temps de réviser les étapes avant d'embarquer dans le tourbillon des interventions car une fois les élèves devant nous, il faut savoir où on s'en va ou du moins donner l'impression aux élèves que nous le savons, nous sommes là pour encadrer, rassurer, informer, guider. D'être sensible et attentive à comment les élèves (victimes) peuvent se sentir. Les rassurer que nous allons les aider. Nous sommes dans le vif de leur intimité, ils vivent une situation qui fort probablement les rend très vulnérables.

Bien évaluer l'étendue des dégâts.

Toujours garder en tête que nous sommes dans un contexte scolaire et qu'un de nos premiers rôles est d'éduquer, qu'ils sont ados et en situation d'apprentissage.

Que chacun des élèves impliqué dans une situation est différent et que les intentions peuvent différer.

Être discrète et par respect des élèves, limiter le nombre de personnes qui sont au courant de la situation.

De ne pas oublier que tous les acteurs ont une dignité à protéger.